

■ **Fondation Arc-en-Ciel**, à Aigle, assurer un équilibre harmonieux entre les intérêts des différents partenaires du cyclisme, assurer au cyclisme de compétition des garanties quant au respect des règles d'éthique sportive, etc. (FOSC du 24.01.2003, p. 15). Rectificatif. Le président du conseil se nomme Verbruggen Hein (et non pas Verbuggen Hein comme publié).
Journal no 6851 du 17.07.2003
(01098016 / CH-550.1.023.584-3)